



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble

GRUPE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 23 septembre 2015

L'Union sociale pour l'habitat, le groupe Caisse des Dépôts et l'Assurance retraite ont remis le prix « Hlm, partenaires des âgés »

L'Union sociale pour l'habitat, les caisses de retraite, la Direction générale de la cohésion sociale et la Caisse des Dépôts ont primé 4 lauréats à l'occasion de la seconde édition du concours « Hlm, partenaires des âgés ». La remise des trophées s'est déroulée à Montpellier, mercredi 23 septembre 2015, lors du 76^{ème} Congrès du Mouvement Hlm.

Ce prix récompense les bailleurs sociaux qui se sont distingués par des actions et des réalisations remarquables en faveur des âgés, dans le cadre de l'adaptation des logements au vieillissement, du développement des nouvelles technologies et de la lutte contre l'isolement.

Les lauréats sont, pour chaque catégorie :

- **Catégorie « Adaptation de l'offre locative existante et développement d'une offre de logements répondant aux besoins liés au vieillissement (« Habitats regroupés », programmes intergénérationnels) » : Habitat 29 pour son approche globale des besoins liés au vieillissement (adaptation de l'offre, développement d'un partenariat élargi, formation / sensibilisation des équipes, etc)**
Cette catégorie récompense la meilleure réalisation d'habitats regroupés et/ou de logements intergénérationnels, dans laquelle ont été pris en compte de manière spécifique les besoins liés au vieillissement.
- **Catégorie « Les NTIC et la domotique » : Néolia au titre de son logement laboratoire qui permet de tester des équipements destinés à favoriser le maintien à domicile**
Cette catégorie a vocation à récompenser et à promouvoir les actions engagées par les candidats dans ces différents domaines du numérique pour répondre aux besoins liés au vieillissement de leurs locataires.
- **Catégorie Lien social et repérage des fragilités : OPAC du Rhône pour la réalisation d'une conférence débat et le lancement d'une enquête portant sur les besoins liés au vieillissement en direction de l'ensemble de ses locataires**
Cette catégorie récompense les actions visant à renforcer le lien social et à repérer les locataires âgés fragilisés.

Un prix « **Coup de cœur** » a également été attribué par le jury à **Est Métropole Habitat** pour l'implication de jeunes en service civiques, suivis par l'association le pari solidaire, pour favoriser le lien social intergénérationnel.

Le jury, composé de 10 personnes qualifiées désignées par les partenaires du prix (cf présentation du jury sur <http://www.hlm-partenairesages.fr/>), était présidé par Pierre-Marie Chapon.

Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat, **Odile Renaud-Bassot**, directrice générale adjointe du groupe Caisse des Dépôts, directrice des fonds d'épargne, **Martine Déchamp**, présidente de la Commission d'action sanitaire et sociale de la Cnav, **Claude Bertolotti et Albert Moulet**, de la Mutualité Sociale Agricole, **Pierre Godet**, président de la commission nationale action sociale du Régime Social des Indépendants et **Pierre-Marie Chapon**, référent pour l'Organisation mondiale de la santé du programme « Villes amies des aînés », et président du jury, ont tenu à souligner la qualité des 37 dossiers reçus à l'occasion de cette seconde édition.

Pour en savoir plus : <http://www.hlm-partenairesages.fr/>

Contacts Presse :

- **Direction générale de la cohésion sociale** : Chimène Mandrin : 01 40 56 82 03 – www.social.gouv.fr
- **Cnav** : Frédérique Garlaud, responsable du service presse : 06 29 70 20 21 - presse@cnav.fr
- **L'Union sociale pour l'habitat** : Joachim Soëtard / Christine Dalle - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 70 - Référent dossier : Magali Vallet - Direction des Politiques urbaines et sociales - 01 40 75 50 73
- **Groupe Caisse des Dépôts** - Service presse : 01 58 50 40 00

www.lassuranceretraite.fr / www.msa.fr / www.rsi.fr

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 755 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2013, 106 000 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,2 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 10 700 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 80 000 salariés. **Pour en savoir plus** : www.union-habitat.org

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique. <http://www.caissedesdepots.fr> www.prets.caissedesdepots.fr

A propos des caisses de retraite

L'Assurance retraite (Cnav, Carsat...), la MSA et le RSI sont les trois principaux régimes de retraite en France. Ils gèrent la retraite de base des salariés de l'industrie, du commerce et des services, des exploitants et salariés agricoles et des artisans, industriels, commerçants et professionnels libéraux.

Avec plus de 21 millions de cotisants, les trois régimes regroupent 81,9 % des actifs*. Chaque mois, ils versent une retraite personnelle ou de réversion à plus de 19 millions de retraités**.

Outre leurs missions de protection sociale obligatoire, les régimes développent des actions sanitaires et sociales variées, basées sur des valeurs de solidarité, afin de valoriser le bien-vieillir et prévenir la perte d'autonomie. Ils soutiennent la diversification des offres d'accueil pour personnes âgées, tout en facilitant leur accès.

* source lassuranceretraite.fr

**13,5 millions de retraités pour le régime général, 4,1 millions pour la MSA et 2 millions pour le RSI